



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES POLITIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Enjeux, missions, perspectives...

Quoi, comment, qui ?

Enjeux

1. Connaissance du patrimoine naturel
2. Espaces naturels à préserver
3. Espèces protégées / menacées
4. Chasse, espèces occasionnant des dégâts
5. Urbanisme, aménagement
6. Espèces invasives, commerce international d'espèces
7. Agriculture

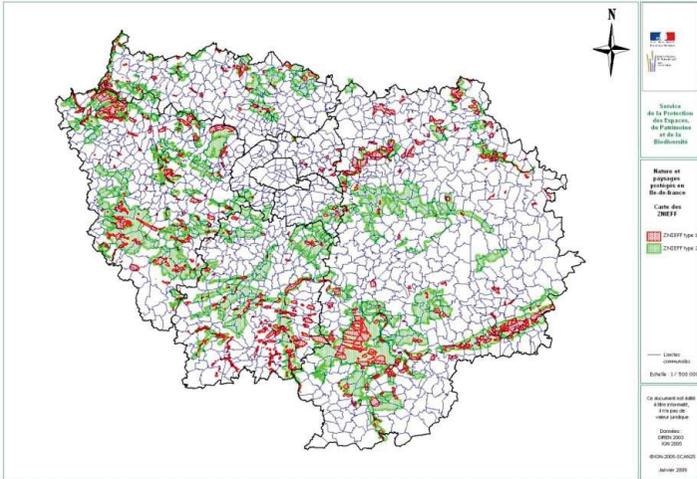
Outils - objectifs

2. Systèmes d'information : ZNIEFF, GéoNat'IdF...
3. Aires protégées (RNN, RNR, APPG, APHN, Natura 2000, PNR...)
4. Autorisations réglementaires : espèces protégées, loi sur l'eau...
5. Planification : SDRIF, SRCE, SCOT, PLU(i)
6. Artificialisation des terres (ZAN...)
7. Labels et financements (Ecojardin, TEN, Fonds Vert...)
8. CITES (convention de Washington), réglementation EEE

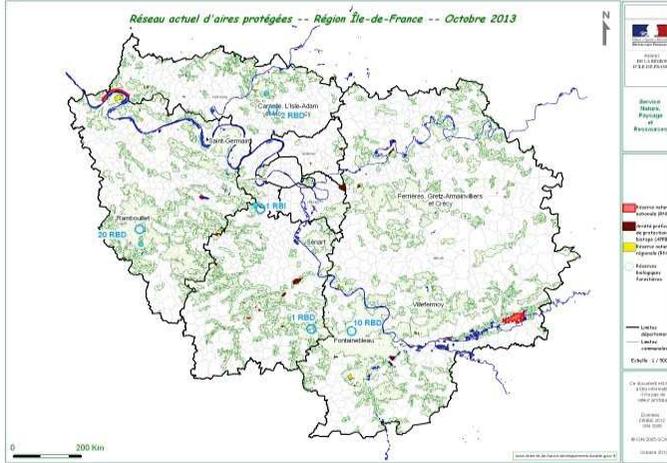
Acteurs

- a. Etat : DRIEAT, DDT, préfets...
- b. Opérateurs de l'État : OFB, Cerema, ONF, Agence de l'eau...
- c. Collectivités : Région, Départements, EPCI, communes, syndicats de rivière...
- d. Autres opérateurs : IdF-Nature, CBNBP, OPIE, ARB-îdF,
- e. Associations

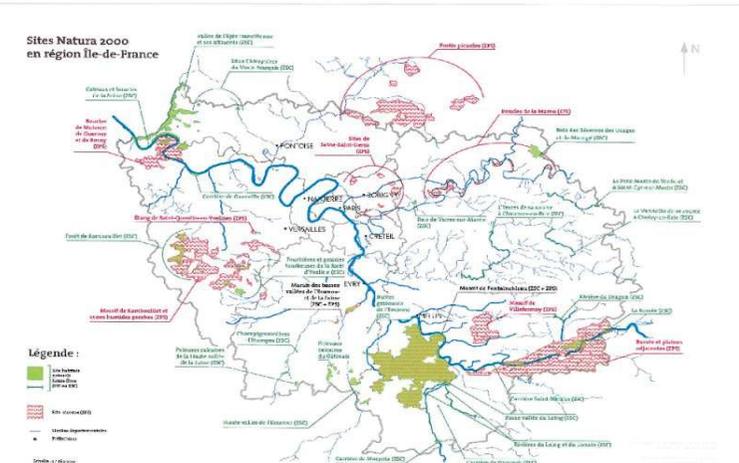
Missions de la DRIEAT pour le patrimoine naturel et la biodiversité



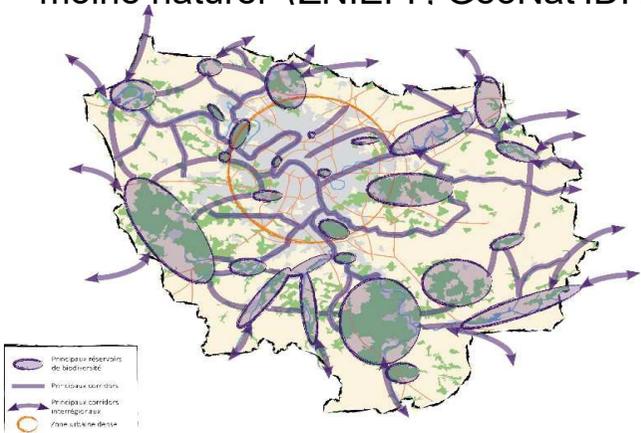
Connaître et faire connaître le patrimoine naturel (ZNIEFF, GeoNat'IDF...)



Protéger les territoires à forte valeur écologique via un réseau d'aires «fortement » protégées (RNN, RNR, APPB, APHN...)



Apprendre à concilier les différents enjeux, via des « protections plus souples » : réseau Natura 2000, PNR



Connecter et restaurer les espaces de biodiversité pour une meilleure fonctionnalité : la TVB et le SRCE

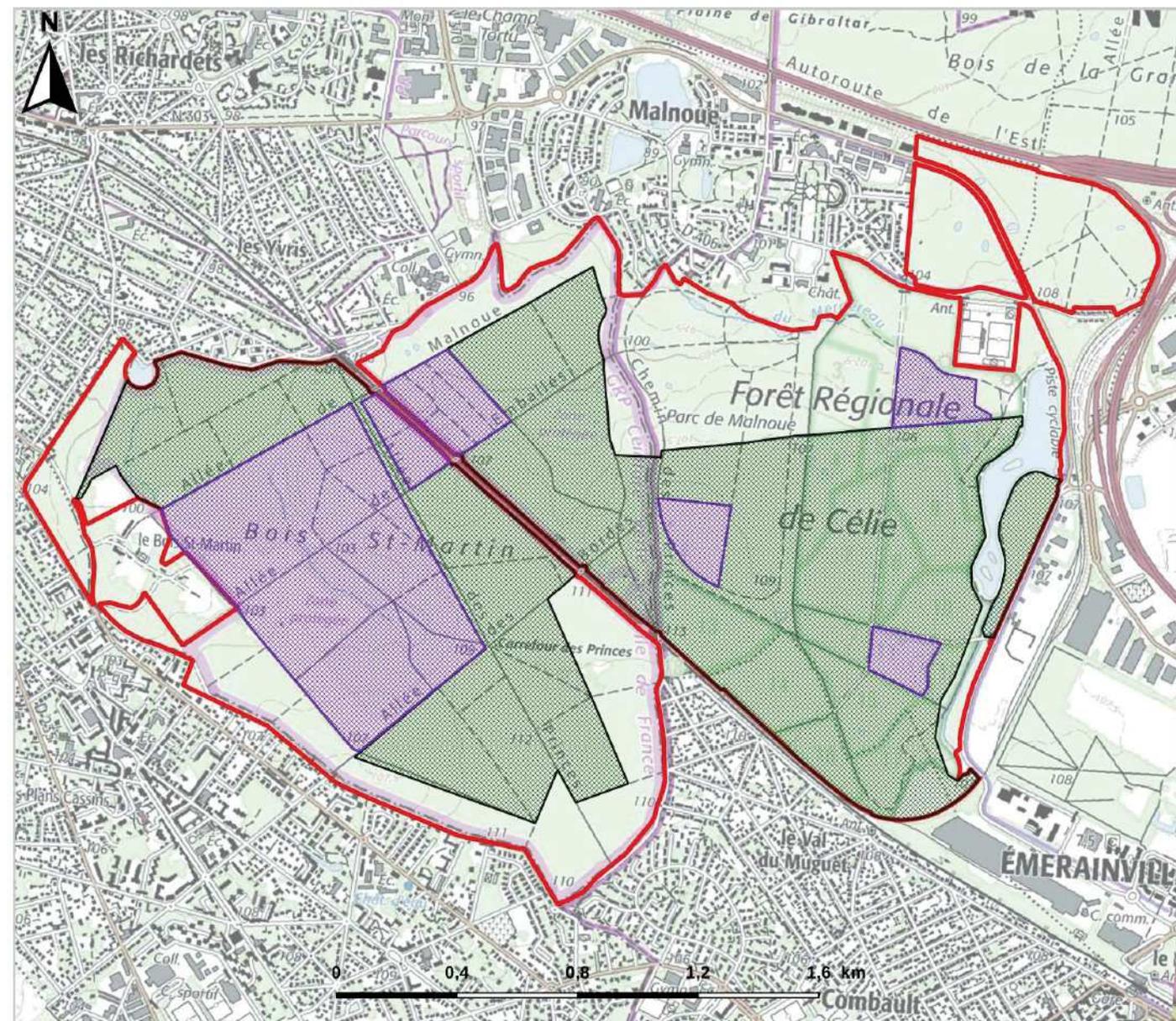


Intégrer la biodiversité dans l'aménagement du territoire, via l'encadrement des plans et projets et la séquence ERC



- Inciter à l'engagement de tous :
- Gouvernance renouvelée : ARB-ÎdF, CRB
 - SNB - SRB - Plan biodiversité
 - Territoires engagés pour la nature (TEN)
 - plans d'actions espèces menacées
 - subventions : Fonds vert, Agence de l'eau...

ANNEXE 1 : Périmètre de l'APPB/APHN du Bois Saint Martin, Célie et Footel (scan 25)



APPB du Bois Saint-Martin
Périmètre des Zones A et B

mars 2021

Légende

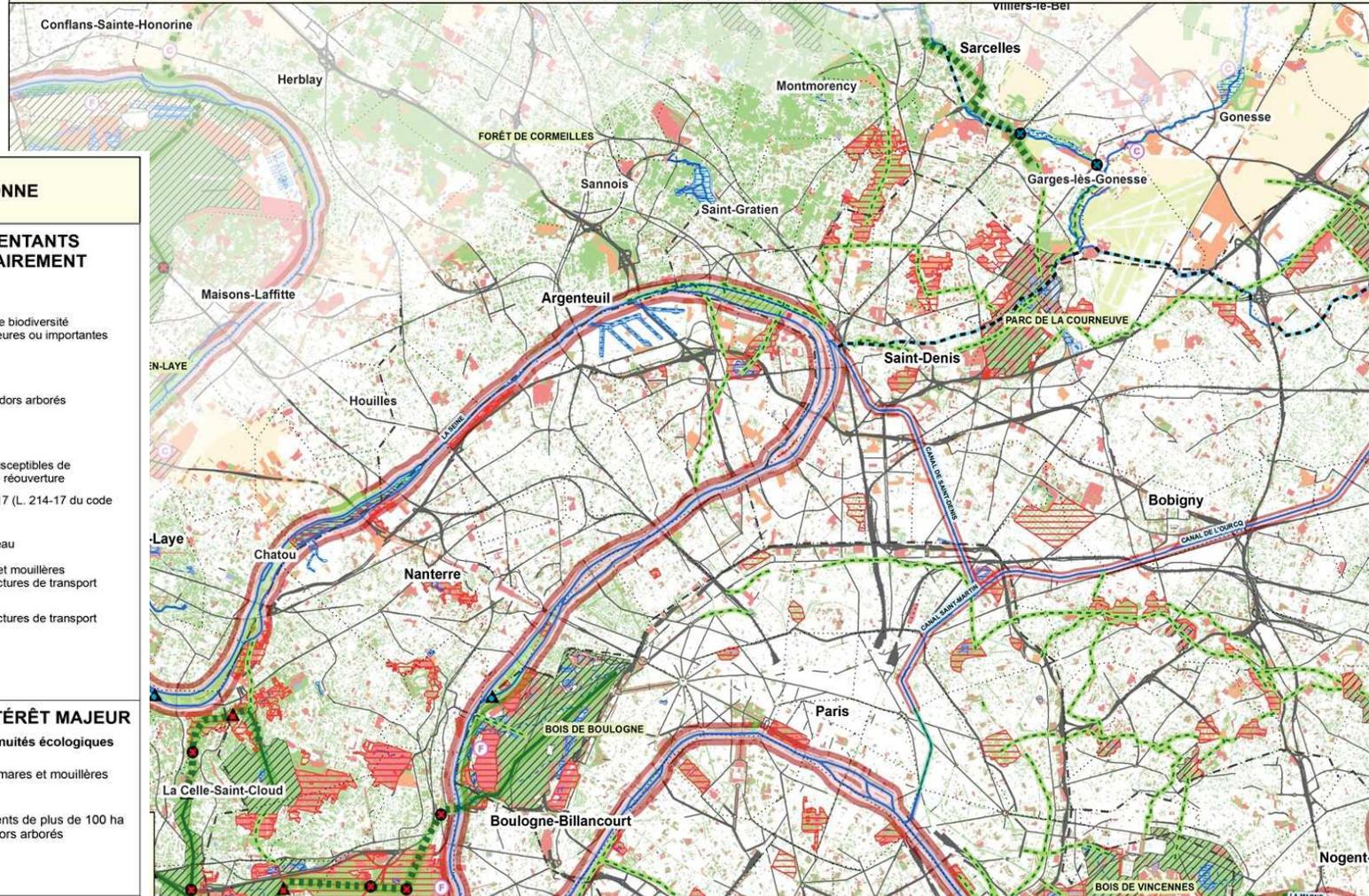
-  Périmètre de l'APPB
-  Périmètre de la zone B
-  Périmètre de la zone A

Ouverture au public du Bois Saint Martin et extension de l'APPB

Échelle : 1:16 000
Système de coordonnées :
RGF93 / Lambert-93
Sources : DRIEE/SNPR - 2020
Données Scan25©IGN - 2012
BDTOPO 2013
BDORTHO 2012 & Données ONIC

Le SRCE, schéma régional de cohérence écologique (DRIEAT et Région) : restaurer des continuités, conforter le fonctionnement des espaces existants

CARTE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DES DÉPARTEMENTS DE PARIS ET DE LA PETITE COURONNE
PLANCHE NORD-OUEST



CARTE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE
DES DÉPARTEMENTS DE PARIS ET DE LA PETITE COURONNE
LÉGENDE

CORRIDORS À PRÉSERVER OU RESTAURER

Principaux corridors à préserver

- Corridors de la sous-trame arborée
- Corridors de la sous-trame herbacée

Corridors alluviaux multitrames

- Le long des fleuves et rivières
- Le long des canaux

Principaux corridors à restaurer

- Corridors de la sous-trame arborée
- Corridors des milieux calcaires
- Corridors alluviaux multitrames en contexte urbain

Le long des fleuves et rivières

- Le long des canaux

Réseau hydrographique

- Cours d'eau à préserver et/ou à restaurer
- Autres cours d'eau intermittents à préserver et/ou à restaurer

Connexions multitrames

- Connexions entre les forêts et les corridors alluviaux
- Autres connexions multitrames

ÉLÉMENTS À PRÉSERVER

- Réservoirs de biodiversité
- Milieux humides

CONTINUITÉS EN CONTEXTE URBAIN

- Autres secteurs reconnus pour leur intérêt écologique
- Liaisons reconnues pour leur intérêt écologique

ÉLÉMENTS FRAGMENTANTS À TRAITER PRIORITAIREMENT

Obstacles et points de fragilité de la sous-trame arborée

- Coupures des réservoirs de biodiversité par les infrastructures majeures ou importantes
- Principaux obstacles
- Points de fragilité des corridors arborés

Obstacles et points de fragilité de la sous-trame bleue

- Cours d'eau souterrains susceptibles de faire l'objet d'opérations de réouverture
- Obstacles à traiter d'ici 2017 (L. 214-17 du code de l'environnement)
- Obstacles sur les cours d'eau
- Secteurs riches en mares et mouillères recoupés par des infrastructures de transport
- Milieux humides alluviaux recoupés par des infrastructures de transport

AUTRES ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT MAJEUR pour le fonctionnement des continuités écologiques

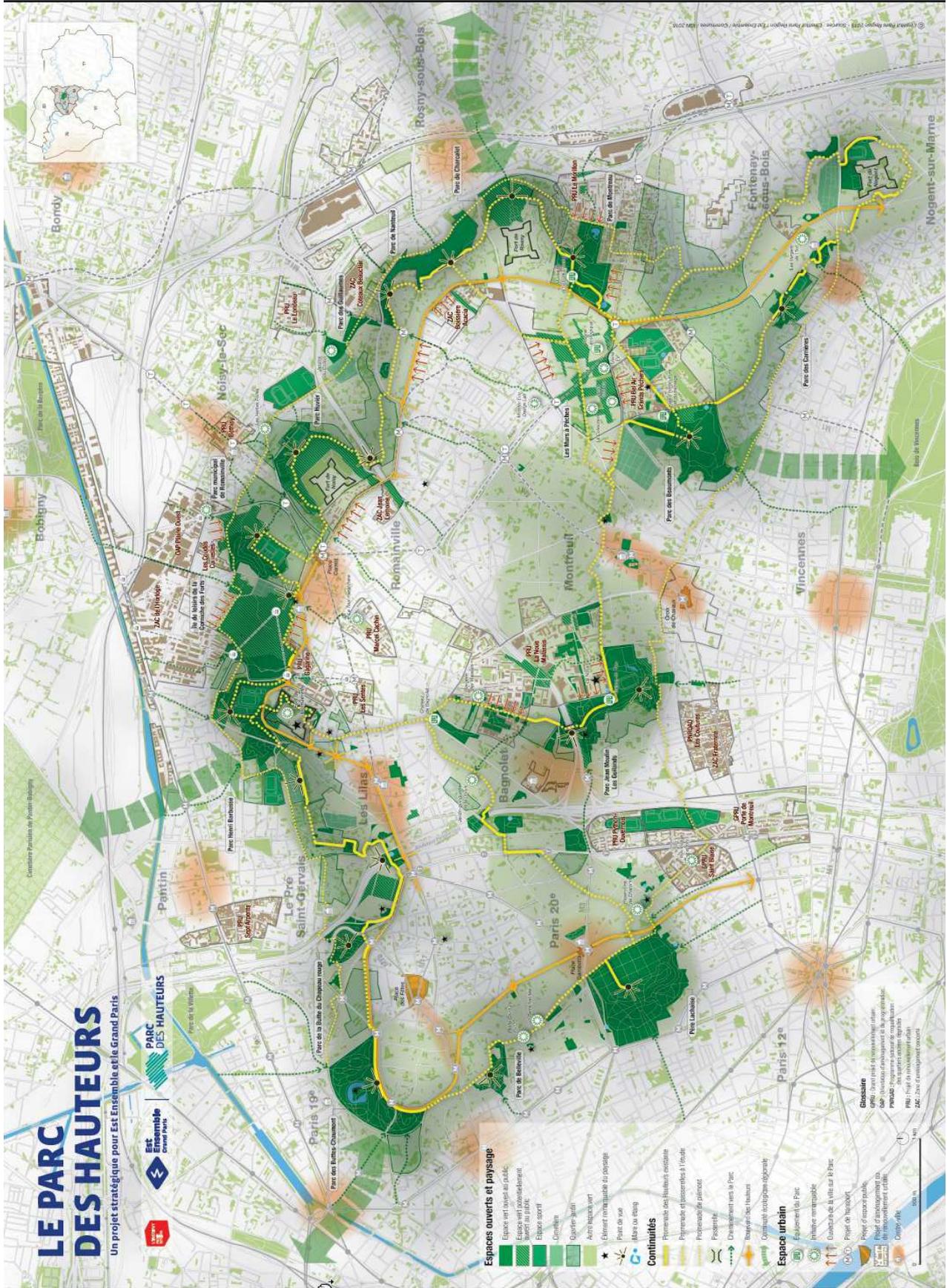
- Secteurs de concentration de mares et mouillères
- Mosaïques agricoles
- Lisières agricoles des boisements de plus de 100 ha situés sur les principaux corridors arborés

LE PARC DES HAUTEURS

Un projet stratégique pour Est Ensemble et le Grand Paris

Est Ensemble
Paris Seine

PARC DES HAUTEURS



Espaces ouverts et paysage

- Espace vert ouvert au public
- Espace vert semi-ouvert
- Aire de jeux au public
- Espace sportif
- Cours d'eau
- Océanarium
- Aire de jeux
- Aire de détente
- Aire de jeux
- Aire de détente
- Aire de jeux
- Aire de détente

Continuités

- Perennité des hauteurs existantes
- Aires ou élargissements à l'avenir
- Projets de continuité

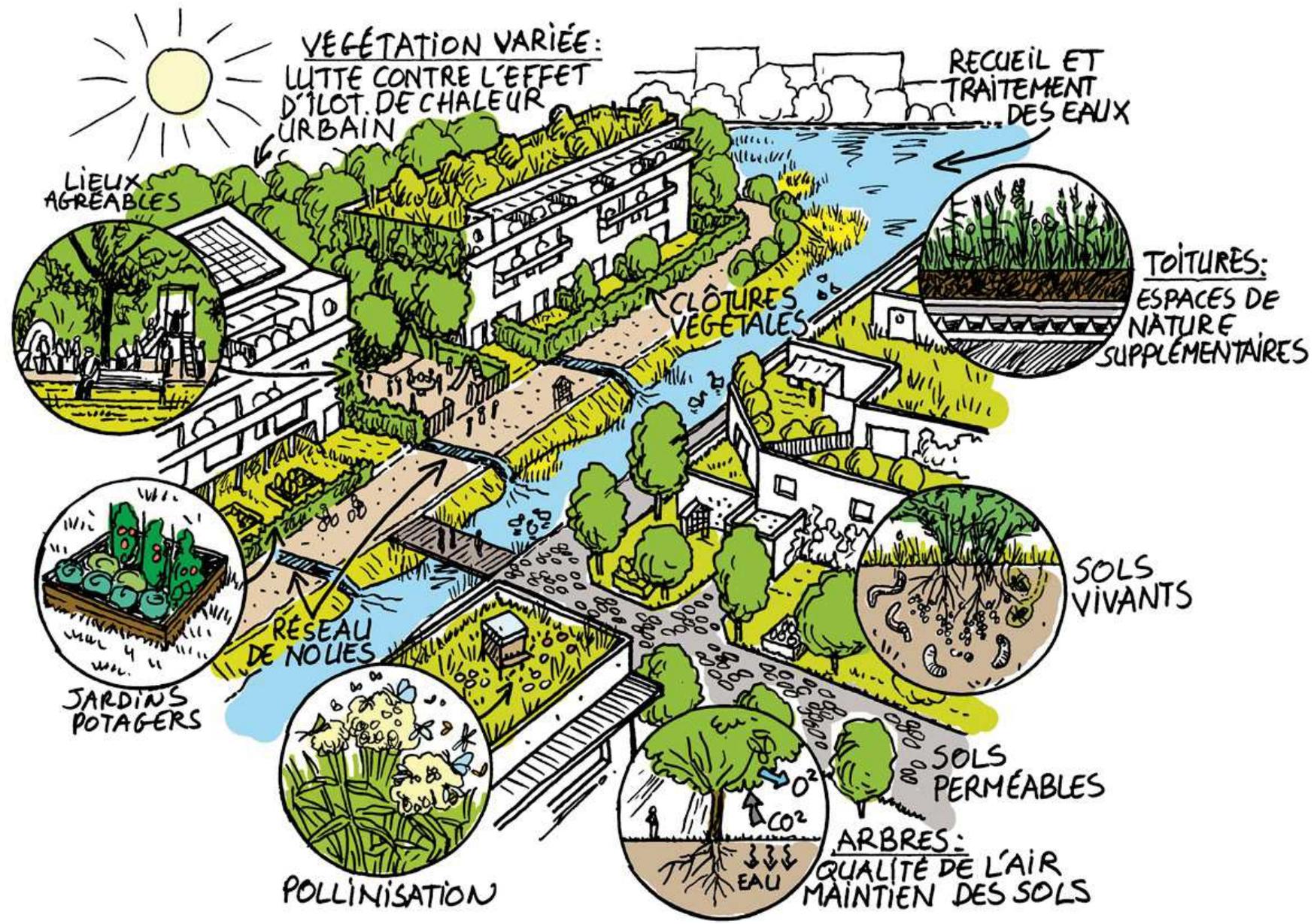
Espace urbain

- Equipement de Parc
- Initiative communautaire
- Gouvernance de la ville sur le Parc
- Projets de territoire

Crédits
 OSM : OpenStreetMap et contributeurs
 IGN : Institut National de l'Information Géographique et Cadastre
 Mairie de Paris : Direction de l'Urbanisme et du Développement Urbain
 Mairie de Paris : Direction de l'Environnement et du Climat
 Mairie de Paris : Direction de la Culture et du Patrimoine
 Mairie de Paris : Direction de la Santé et du Bien-être
 Mairie de Paris : Direction de la Sécurité et de la Prévention
 Mairie de Paris : Direction de la Qualité de Vie et des Services
 Mairie de Paris : Direction de la Communication et des Relations Publiques
 Mairie de Paris : Direction de l'Énergie et des Services Numériques
 Mairie de Paris : Direction de l'Économie et de l'Emploi
 Mairie de Paris : Direction de l'Éducation et de la Jeunesse
 Mairie de Paris : Direction de l'Égalité Territoriale et de la Cohésion Sociale
 Mairie de Paris : Direction de l'Équipement et des Travaux
 Mairie de Paris : Direction de l'Évaluation et de la Performance
 Mairie de Paris : Direction de l'Innovation et des Projets
 Mairie de Paris : Direction de la Planification et de l'Évaluation
 Mairie de Paris : Direction de la Recherche et de l'Analyse
 Mairie de Paris : Direction de la Stratégie et de la Gouvernance
 Mairie de Paris : Direction de la Surveillance et de l'Évaluation
 Mairie de Paris : Direction de la Transparence et de l'Éthique
 Mairie de Paris : Direction de l'Urbanisme et du Développement Urbain
 Mairie de Paris : Direction de l'Environnement et du Climat
 Mairie de Paris : Direction de la Culture et du Patrimoine
 Mairie de Paris : Direction de la Santé et du Bien-être
 Mairie de Paris : Direction de la Sécurité et de la Prévention
 Mairie de Paris : Direction de la Qualité de Vie et des Services
 Mairie de Paris : Direction de l'Économie et de l'Emploi
 Mairie de Paris : Direction de l'Éducation et de la Jeunesse
 Mairie de Paris : Direction de l'Égalité Territoriale et de la Cohésion Sociale
 Mairie de Paris : Direction de l'Équipement et des Travaux
 Mairie de Paris : Direction de l'Évaluation et de la Performance
 Mairie de Paris : Direction de l'Innovation et des Projets
 Mairie de Paris : Direction de la Planification et de l'Évaluation
 Mairie de Paris : Direction de la Recherche et de l'Analyse
 Mairie de Paris : Direction de la Stratégie et de la Gouvernance
 Mairie de Paris : Direction de la Surveillance et de l'Évaluation
 Mairie de Paris : Direction de la Transparence et de l'Éthique



Synergies
eau-
climat-
risques... :
solutions
fondées
sur la
nature

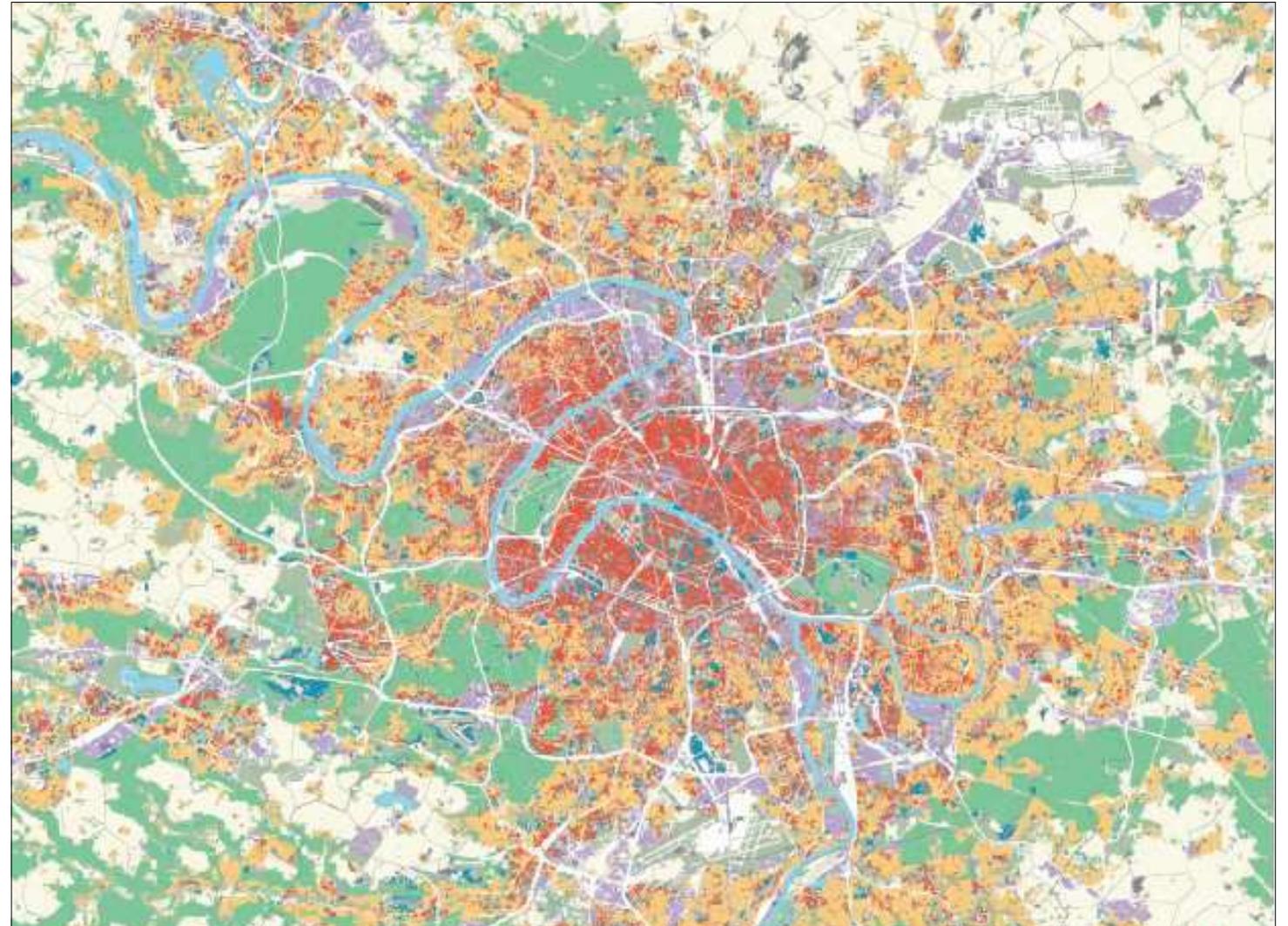


L'habitat individuel est-il encore compatible avec les besoins de logements et la biodiversité, le climat, les carences en espaces verts ?

OCCUPATION DU SOL EN ÎLE-DE-FRANCE (2012)

Le Mos (Mode d'occupation du sol) rend compte précisément de l'affectation physique et fonctionnelle des sols franciliens. Réalisé à partir de photos aériennes de l'ensemble de la région d'Île-de-France, il est actualisé régulièrement depuis sa création en 1982. Celui de 2012 présente la huitième mise à jour de cet inventaire. C'est un outil unique de suivi et d'analyse de l'évolution de l'occupation du sol franciliens.

	Forêts		Habitat individuel
	Milieux semi-naturels		Habitat collectif
	Espaces agricoles		Activités
	Eau		Équipements
	Espaces ouverts artificialisés		Transports
			Carrières, décharges et chantiers



Première œuvre Six familles conjuguent « habiter » au participatif

« Une lettre d'amour à la banlieue, qui célèbre sa géographie à la fois physique, urbaine et humaine. » L'architecte Félix Mulle, 37 ans au cœur d'Ivy, décrit ainsi l'opération de six logements participatifs à Romainville (Seine-Saint-Denis) dont il est l'auteur. Cette œuvre, sa première, a été collective puisque 12 maîtres d'ouvrage – dont lui – ont investi pour l'édifier et l'habiter *(lire l'entretien ci-dessous)*. « La commande avait un caractère très immédiat car elle était incarnée par des personnes exprimant directement le besoin de vivre ensemble, quoique séparément », souligne le concepteur. La parcelle en forme de « L », d'une superficie de 772 m², est occupée par deux bâtiments (en vert, sur le schéma ci-contre) : l'un, en R+2 sur rue, comporte deux appartements d'environ 70 m² ; l'autre, en R+1 sur jardin, est constitué de quatre maisons en bande d'environ 100 m². Chacune, dotées d'un potager sur le toit, accessible par un escalier d'inspiration corbusienne. Ce potager fait partie des espaces partagés où les habitants se réunissent pour jardiner, fêter un anniversaire ou télétravailler.

Des maisons organisées en duplex inversés. « Sur le plan architectural, nous avons cherché une familiarité avec le tissu pavillonnaire environnant, explique Félix Mulle. Le bâtiment sur rue reprend le gabarit d'un pavillon lambda avec une échelle

« La question de la densification du tissu pavillonnaire est brûlante »



Félix Mulle,
architecte,
dirigeant de
l'Atelier de l'Ourcq.

Comment est né ce projet de six logements participatifs ?

« Tout est parti de réflexions entre amis, en 2014, pendant lesquelles nous partageons une forme d'insatisfaction sur le logement. De ce constat est née l'idée de lancer notre propre projet d'habitation. On a cherché un terrain, fait une étude de faisabilité et prospecté dans notre cercle d'amis. Chaque associé potentiel était reçu à la maison, un peu comme dans le bureau de vente d'un promoteur. Au final, nous avons constitué un groupe extraordinaire de 12 personnes – soit autant de maîtres d'ouvrage – qui partagent des valeurs

communes. Nous sommes tous devenus des « autopromoteurs », et enfin des voisins de « copro ».

Promoteur, maître d'ouvrage, usager, quelle casquette préférez-vous ?

« Chaque casquette nourrit les autres, et tout est excitant, même s'il a fallu apprendre le métier de promoteur ! La maîtrise d'ouvrage m'a permis d'être impliqué, car elle a fait preuve d'un véritable culte. Ce projet de logements participatifs s'inscrit dans la culture architecturale et urbanistique de l'Atelier de l'Ourcq. En effet, dans les communes où nous travaillons, nous définissons le programme en même temps que ses espaces.

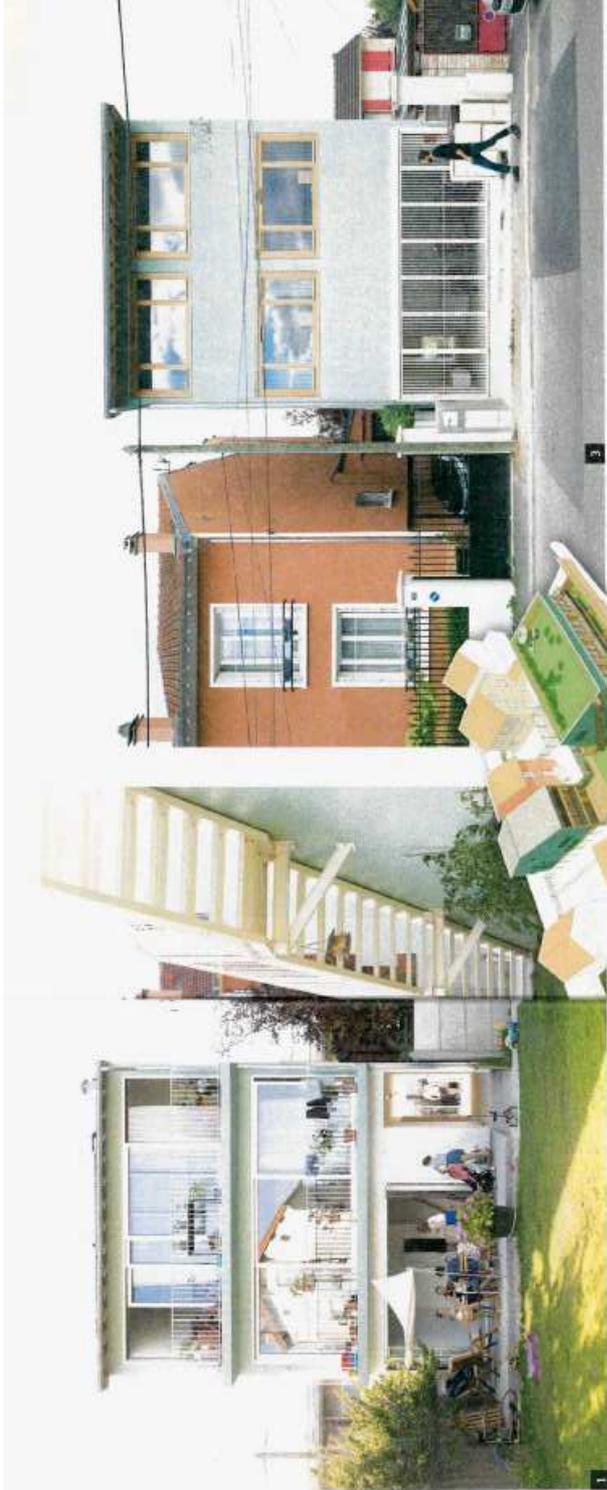
Quel regard portez-vous sur la densification urbaine en banlieue parisienne ?

« Avec le Grand Paris, la question de la densification du tissu pavillonnaire

est devenue un sujet brûlant. L'enjeu est de ne pas déstabiliser l'existant par de trop grosses opérations.

Côté patrimoine, la banlieue a une histoire et des qualités qu'il faut savoir regarder et ménager : des variations d'implantations et de gabarits qui lui donnent son caractère et son charme. Côté opérationnel, il faut assurer l'adhésion collective à cette densification, sinon les recours se multiplient et les règles d'urbanisme deviennent moins permissives. J'ai l'impression qu'il faudrait inventer un modèle de développement urbain fait de petits investissements (éventuellement par de petits investisseurs), d'opérations de

quatre à 15 logements qui se glisseraient avec plus de finesse dans le contexte, et qui offrirait des échelles de gestion et des copropriétés plus désirables, plus souples, plus faciles à faire passer « en mode projet ». »



1

1 - Une salle commune, ouverte sur le jardin, constitue la « place du village » où se retrouvent les habitants de cette copropriété réalisée en autopromotion. 2 - Les six logements sont répartis dans deux bâtiments dont les gabarits s'insèrent subtilement dans le tissu pavillonnaire. 3 - Une harmonie de teintes a été recherchée avec les façades voisines. 4 - Les séjours des maisons disposent d'une hauteur sous plafond de 3 m. Les baies vitrées s'ouvrent en accordéon sur un balcon filant et sur le paysage.

légèrement gonflées, ainsi que sa toiture typique à deux pentes.

Nous avons aussi travaillé la teinte des façades (vert d'eau) afin de harmoniser avec celles des habitations voisines (ocre et rouge). » Les maisons en bande sont organisées en duplex inversés, c'est-à-dire avec les chambres au rez-de-chaussée et les cuisines/séjours à l'étage. Cette disposition offre depuis les pièces à vivre des vues lointaines sur le territoire de l'est parisien, la commune de Romainville étant située en altitude.

En lui décernant le Prix de la première œuvre 2020, le jury a tenu à récompenser Félix Mulle pour « ce raisonnement à 360° qui embrasse à la fois la question du paysage et celle de l'usage ». Son « code poétique à la banlieue » a également été remarqué. Son « code poétique à la banlieue » a également été remarqué. Son « code poétique à la banlieue » a également été remarqué.

Maîtres d'ouvrage : privée. Maître d'œuvre : Atelier de l'Ourcq, architecte ; A, BET structure ; Sunsquare, BET études. Principales entreprises : SICM (gros œuvre), ADM (charpente, couverture), Enveloppe du Bâtiment (éanchéie), Euro-Peintures (menuiserie les extérieures), EDA (golsions), ADC (plomberie), NRJ (électricité). Surface : 670 m². Coût de l'opération : 2,18 millions d'euros TTC.



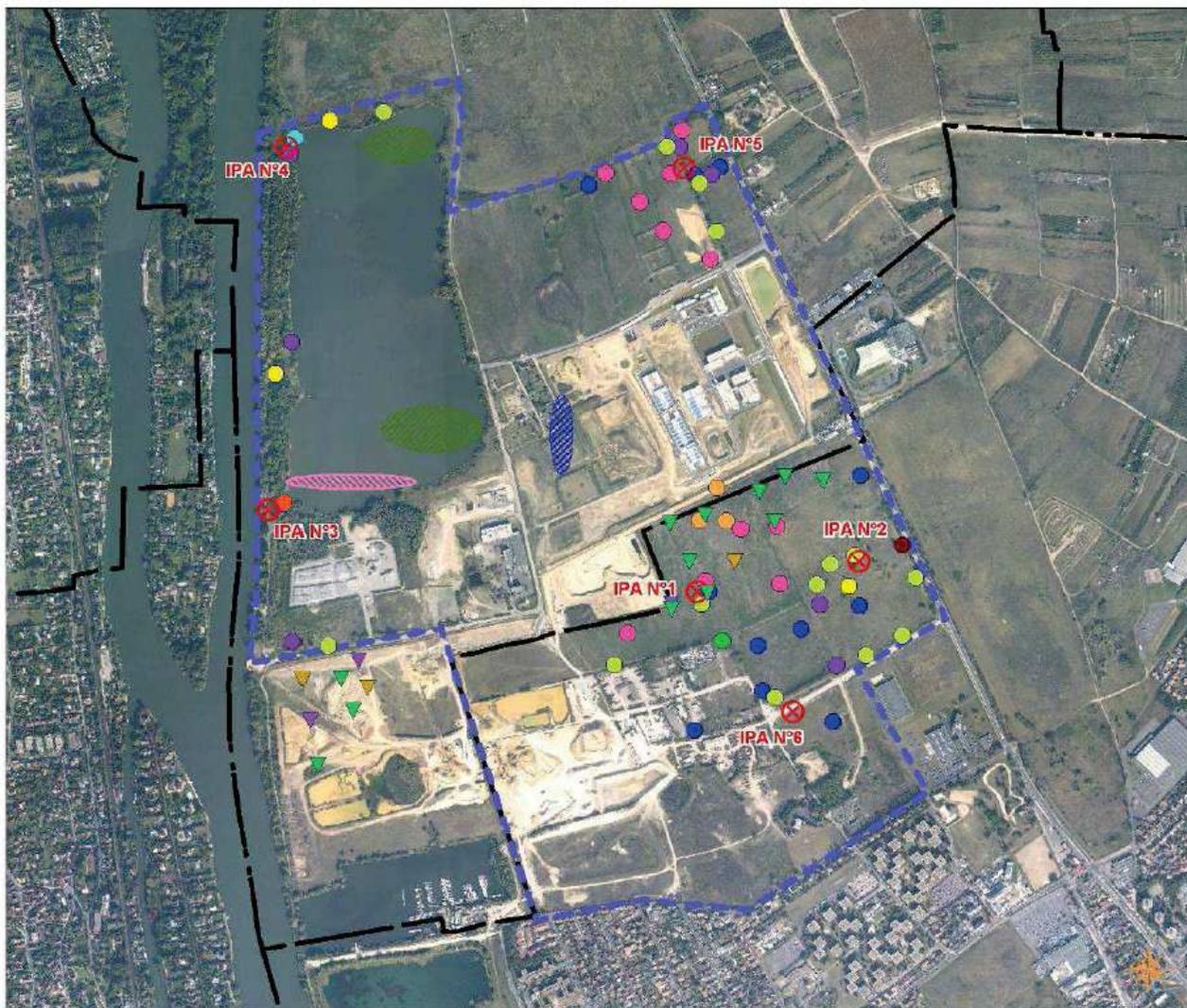
4

Les friches : principaux réservoirs de biodiversité en ville



Instruire un dossier de dérogation espèces protégées

Séquence « ERC »



Légende

- Limites communales
- ZAC "Écopôle Seine Avc"

Espèces remarquables

- Alouette des champs
- Fauvette grisette
- Linotte mélodieuse
- Molneau friquet
- Pic vert
- Pouillot fitis
- Tadorne de Belon
- Tourterelle des bois
- Vanneau huppé
- Martin pêcheur d'Europe

Hirondelle rustique

- Groupe en alimentation

Hirondelle de rivage

- Groupe en alimentation
- Colonie de reproduction

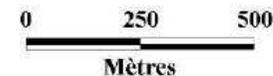
Point d'observation

- IPA

Observations anciennes

- Oedicnème criard (2008)
- Petit gravelot (2010)
- Vanneau huppé (2010)

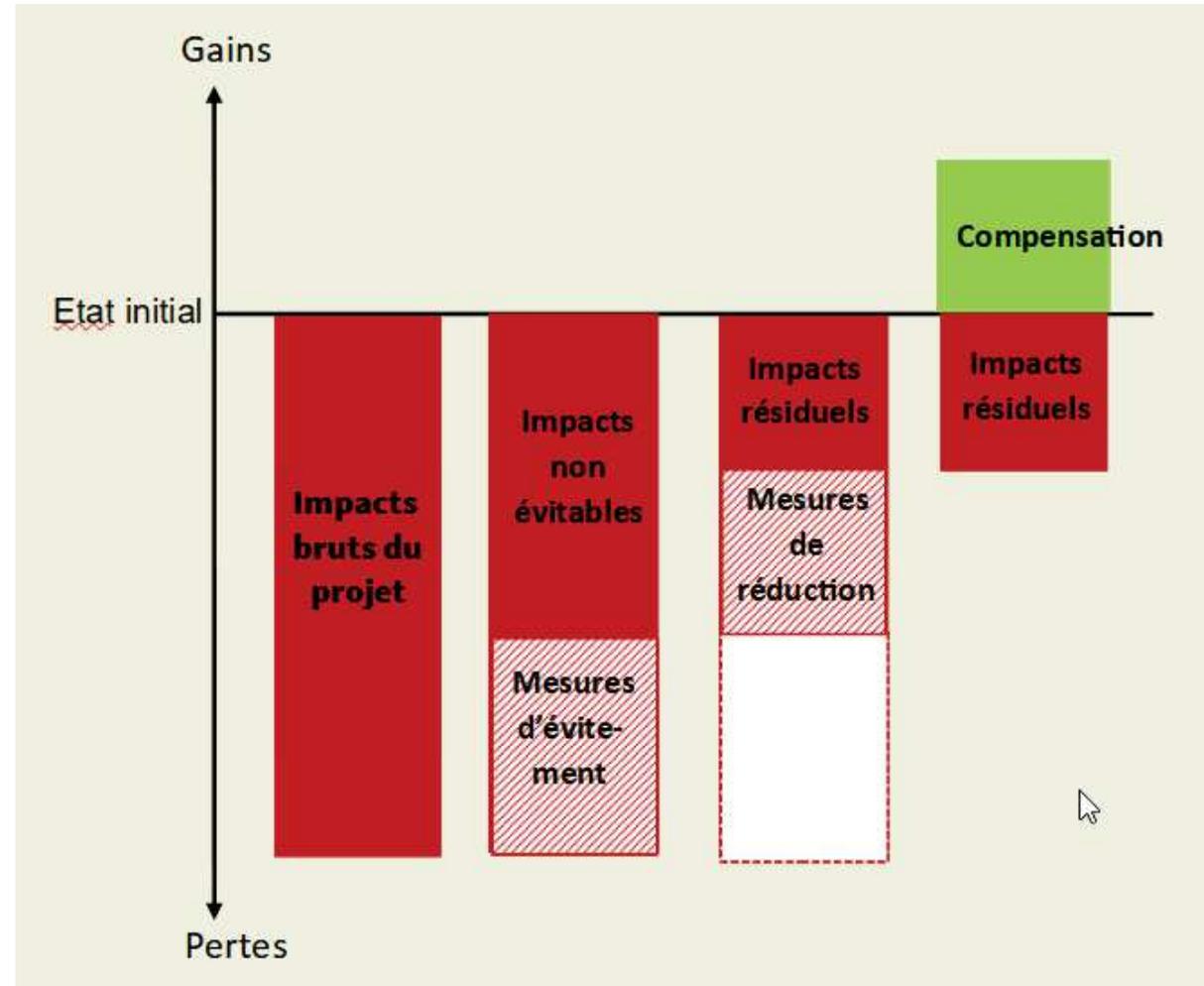
Sources : © IGN, Scan 25 - © IGN, BD Topo - Cartographie : biotope, 2011



Rappel des principes :

- La séquence ERC est obligatoire (cf. diapo suivante)
- Priorité à **l'évitement** !
- La compensation c'est difficile, c'est long, c'est aléatoire, c'est (pas assez ?) coûteux et ce n'est pas toujours possible
- En pratique, surtout au titre des espèces protégées et des zones humides : éviter c'est échapper à des procédures et sécuriser le projet

Le bilan écologique de la séquence ERC



Exemple



Vue aérienne du site du projet et de son environnement proche

Trame verte et bleue... et noire !

PLAN RÉGIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DES CHIROPTÈRES

Chauves-souris et pollution lumineuse dans ma commune

Donnons des ailes à la nuit en Île-de-France

Paris et sa petite couronne vues de l'espace
Photo de Thomas Pesquet

biotope

Quelques éclairages sur les chauves-souris et la pollution lumineuse

Nous sommes 20 espèces à vivre en Île-de-France sur 36 en France.

Je peux chasser à plusieurs dizaines de kilomètres de mon gîte

Je suis le seul **MAMMIFÈRE**

Je suis **INSECTIVORE**
Chaque nuit une chauve-souris consomme un tiers de son poids en insectes, elle joue là un rôle essentiel dans l'écosystème.

QUI VOLE LA NUIT
Il s'agit bien du vol actif.

Même si je ne suis pas aveugle, j'utilise l'**ÉCHOLOCALISATION** pour m'orienter et chasser dans l'obscurité.

Je suis **LUCIFUGE** : je fuis la lumière.
Même si certaines espèces vont se nourrir à proximité des lampadaires, la lumière représente une barrière infranchissable pour les chauves-souris, limitant ainsi leurs déplacements, l'accès à des gîtes potentiels ou l'utilisation de zones de chasse.

Bien que **PROTÉGÉE** par la loi

Je suis en **DANGER**
Des espèces menacées d'extinction notamment à cause de la modification des habitats.

1/3 des espèces d'Île-de-France fortement **MENACÉES** par :

- Artificialisation des sols
- Pollution lumineuse
- Agriculture intensive

DIMINUTION des populations d'espèces communes

Les lois françaises et européennes protègent l'ensemble des espèces de chauves-souris. La destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des individus ainsi que l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux sont interdites ;

au niveau national par l'arrêté ministériel du 23 avril 2007, ainsi que son arrêté modificatif du 15 septembre 2012 et au niveau européen par la Directive européenne habitats faune flore.

et la pollution lumineuse

La **POLLUTION LUMINEUSE** qu'est-ce que c'est ?
L'éclairage est un phénomène **ANTHROPIQUE** récent lié à l'activité humaine.
Du point de vue de l'écologie, la pollution lumineuse désigne la lumière artificielle qui dégrade les cycles de la lumière naturelle (jour/nuit et saisons) et modifie la composante nocturne de l'environnement.

AUBE - CRÉPUSCULE
Le pic d'activité de chasse se situe lors de ces périodes charnières.

ESPÈCES de vertébrés et d'invertébrés qui **VIVENT LA NUIT**
28% (lézard)
64% (papillon)

Différentes sources de lumière **IMPACTENT** l'ensemble de ces espèces

	DIRECTE	AMBIANTE (projetée)	DIFFUSE
EFFETS	Éblouissement	Attraction/répulsion	Masquage des étoiles et des repères pour l'orientation
CONSEQUENCES	Perte visuelle Attractivité Collisions	Dégradation, pertes et fragmentation des habitats Déséquilibre des liens inter-espèces comme les rapports proies/prédateurs. Baisse de la pollinisation des plantes	Perturbation des déplacements de la faune

Biodiversité : « Si les insectes disparaissent, tout le reste disparaît avec eux », entretien avec le spécialiste Dave Goulson

Dans un livre paru le 8 février, le scientifique britannique, qui travaille sur les effets des pesticides sur la biodiversité, alerte sur le « déclin catastrophique » des populations d'insectes qui pourraient avoir chuté de 80 % depuis une trentaine d'années.

Propos recueillis par Stéphane Foucart et Perrine Mouté

Publié le 10 février 2023 à 11h01, modifié le 17 février 2023



Offrir l'article



Article réservé aux abonnés



MERCREDI 12 AVRIL 2023

CANNES
sélection :
un festival
d'arcanes

NUPES
LFI aux prises
avec le sparadrap
quaternaire

TAIWAN
Macron miet
le feu à la
poudrière

Libération

INSECTES
S'ILS DISPARAISSENT,
NOUS DISPARAISSEONS

Coccinelles, abeilles ou papillons déclinent à un rythme

« L'effondrement de la vie sous nos latitudes reste largement sous le radar médiatique »

CHRONIQUE

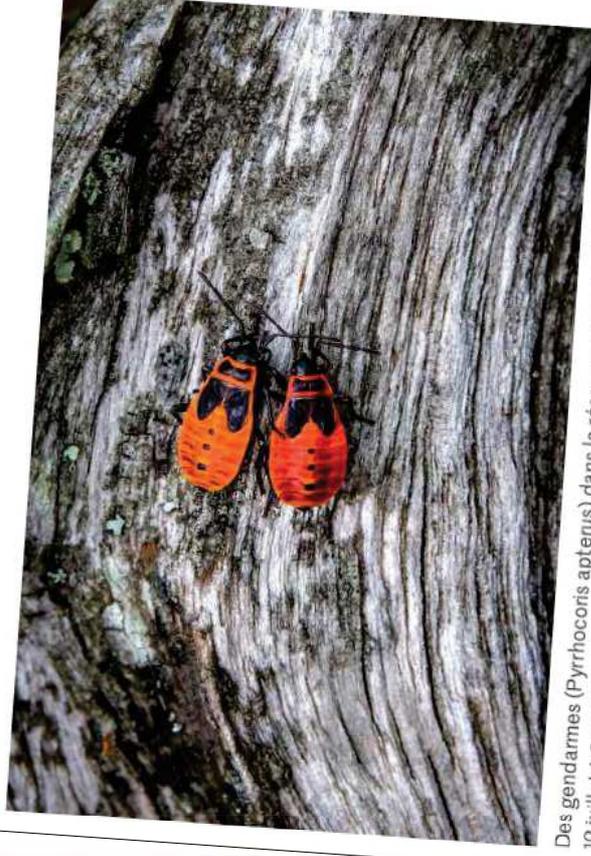


Stéphane Foucart

Selon une étude publiée fin octobre, la biomasse d'arthropodes a chuté de 67 % au cours de la dernière décennie, relève Stéphane Foucart, journaliste au « Monde ».

Publié le 09 novembre 2019 à 10h48 · Mis à jour le 10 novembre 2019 à 13h49 | Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés



Des gendarmes (*Pyrrhocoris apterus*) dans la réserve naturelle de Prioksko-Terrasny, le 12 juillet à Serpukhov, Russie. YURI KADOBNOV / AFP

Chronique. La probabilité est forte que l'information la plus importante de la semaine écoulée vous ait échappé. On cherche en vain sa trace dans la chronique de la semaine écoulée.